



## Association L'ETAPE Etablissement Petites Unités

Foyer

### Le S.E.M.A.

(Service Educatif Mixte pour Adolescents)

58 bis rue de la Noë de l'Épinette  
44120 VERTOU

Tél : 02.40.94.05.32 - Fax :  
02.40.58.99.70

Mail : [sema.etape@orange.fr](mailto:sema.etape@orange.fr)

Adolescents (garçons - filles)  
de 13 à 18 ans

## PRESENTATION

Le S.E.M.A. accueille des adolescents, garçons et filles, âgés de 13 à 18 ans, en collectif éducatif.

L'Association L'ETAPE confie à l'Etablissement PETITES UNITES la mission de venir en aide aux jeunes en difficulté placés par les Juges des Enfants ou par les responsables des PAEF (Pôle Action Educative et Familiale) du Conseil Général.

L'établissement est **habilité par le Ministère de la Justice et l'Aide Sociale à l'Enfance** à recevoir des mineurs et jeunes majeurs placés à ce titre :

- des articles 375 et suivants du code civil
- du décret 75-96 du 18 Février 1975
- de l'ordonnance du 2 Février 1945
- Accueil provisoire pour mineur (plateforme d'orientation)
- Accueil provisoire pour jeune majeur (CSAJ)

Ces textes sont relatifs à l'accès des mineurs et jeunes majeurs dans l'Etablissement.

La capacité d'accueil de ce foyer est de **10 places**. Chaque jeune dispose d'une chambre individuelle, afin de garantir l'intimité de chacun.

Une équipe éducative pluridisciplinaire accompagne les mineurs au quotidien.

Le S.E.M.A. est ouvert 24 h/24 h et 365 jours par an.

## L'ADMISSION

Les adolescents accueillis, garçons et filles, présentent des fragilités familiales, sociales et / ou individuelles. Leurs parcours de vie se caractérisent parfois par :

- un état d'insécurité psychique,
- un sentiment de vacuité et d'ennui,
- une intolérance à la frustration,
- une conduite affective et/ou sociale instable, parfois même autodestructrice,
- une tendance aux passages à l'acte comme mode de résolution des conflits.

Dans un premier temps, suite à la décision du Juge des Enfants ou du Conseil Général, par l'intermédiaire de la plate-forme, le jeune et sa famille sont reçus dans l'Etablissement par le Chef de Service, qui évalue la pertinence de l'admission.

Sont rappelés et abordées les raisons du placement, le rôle de chacun (famille, enfant, institution), les éléments qui constitueront la base du contrat de séjour et du projet individualisé. L'avis du psychologue ou du psychiatre de l'établissement peut être sollicité.

Après concertation, si une décision favorable est prise, le directeur ou le chef de service, informe le jeune et sa famille, et une date d'admission effective est prise.

Le placement, d'une durée variable, peut, à son terme, être reconduit, en fonction de l'évolution de la situation du jeune et de sa famille, sur décision du Juge des enfants ou du responsable A.S.E. (Aide Sociale à l'Enfance).

---

### Association L'ETAPE - Petites Unités

✉ 36 route de Clisson - 44200 NANTES  
☎ 02.40.03.34.37 - Fax : 02.40.34.88.44  
e-mail : [pu.secretariat@etape-nantes.fr](mailto:pu.secretariat@etape-nantes.fr)

## LE PROJET - LES MISSIONS

Accueillir et accompagner des jeunes en difficulté confiés par les Juges des Enfants et l'ASE pour les protéger et les aider à évoluer vers l'autonomie, en mettant en œuvre différents moyens susceptibles de favoriser le développement de leurs potentialités, et avec pour finalité l'insertion sociale et / ou professionnelle.

Outre l'aide éducative et psychologique apportée, le S.E.M.A. se donne les moyens de confronter les jeunes de manière accompagnée, la nécessité :

- de mettre en œuvre un projet scolaire ou professionnel,
- de l'apprentissage de la vie en foyer, à intégrer les droits / devoirs, usages et règlements propres à cette situation,
- de l'intérêt de la pratique d'une activité sportive et / ou culturelle,
- de la mise en place d'un éventuel soutien psychologique,
- de travailler sur les liens familiaux.

**L'établissement a pour objectif, par le biais du quotidien comme principal support de travail des éducateurs, d'aider chaque jeune à progresser vers l'autonomie en lui permettant de prendre la mesure de ses actes et comportements, afin d'en devenir responsable et de pouvoir expérimenter un projet de vie**

## LE DISPOSITIF D'ACCUEIL

Le foyer est situé à Vertou. Il dispose de 10 chambres individuelles pour l'accueil des jeunes.

### Le S.E.M.A.

58 bis rue de la Noë de l'Épinette  
44120 VERTOU

Tél 02.40.94.05.32

## LA LOCALISATION

Busway ligne 4 :

- Arrêt Bourdonnières
- Prendre direction du lycée des Bourdonnières (rue de la Gilarderie)
- A la patte d'oie, continuer à droite, passer devant l'entrée du lycée des Bourdonnières puis le SEMA est situé au 2<sup>e</sup> carrefour à gauche, à l'angle de l'impasse de l'Épine et de la rue de la Noë de l'Épinette



## LES PETITES UNITES, C'EST AUSSI...

### Le P.H.A.R.E.

(Protection Hébergement Adolescents dans une Relation Educative)

Un dispositif de **29 appartements** répartis au Nord et à l'Ouest de Nantes concernant l'accueil d'adolescents de 16 à 21 ans.

Ils sont accompagnés par une équipe éducative pluridisciplinaire basée dans une permanence éducative située :

P.H.A.R.E.  
14 rue de Saint Brévin  
44100 NANTES  
Tél : 02.40.35.35.16

### L'U.F.P.

(Unité de formation Permanente)

Cette "activité de jour" prolonge les missions d'accueil et d'éducation des usagers confiés à l'Association l'ETAPE.

Travail en réseau, activités techniques diverses, supports de relation éducative.

U.F.P.  
50 Rue Alsace Lorraine  
44400 REZE  
Tél : 02.40.05.44.44